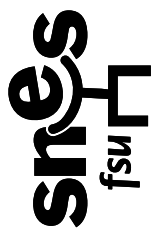


RÉFORME DU LYCÉE



Le cycle terminal de la voie générale : vers plus de déséquilibre

PROJET DU MINISTRE

- **La structure** : des enseignements communs, un accompagnement personnalisé, des enseignements spécifiques, des enseignements facultatifs et les TPE en Première.
- **Des enseignements communs** sans mathématiques après la Seconde ni histoire géographie après la Première.
- **La série L** dans le cycle terminal où les mathématiques ne sont plus obligatoires mais restent un enseignement de spécialité.
- **Les dédoublements** pour TD, TP, ateliers ... absents des grilles. Leur volume sera arrêté par les recteurs sur une base moyenne oscillant entre 6 et 10h selon les séries. Ils seront définis localement par le chef d'établissement après consultation du CA et du conseil pédagogique dont il nomme les membres.
- **La globalisation** de LV1 LV2 selon les groupes de compétences.
- **La conception de l'accompagnement** est la même en Première qu'en Seconde. En Terminale il prend appui prioritairement sur les enseignements spécifiques.
- **Les enseignements optionnels** choisis par les élèves sont ceux offerts dans l'établissement. Les élèves de TS sont les seuls à pouvoir prendre 3 options facultatives (2 pour ES et L).
- **Les stages de remises à niveau** ou les stages passerelles sont prévus comme en Seconde.
- **La classe de Terminale** est conçue comme devant déboucher naturellement sur telle ou telle filière du supérieur (par exemple, spécialité économie ou sociologie en terminale ES).

DÉCRYPTAGE SNES

- ▣▣▣➤ **Le projet accentue le déséquilibre entre séries** : impossibilité pour un lycéen de L de se réorienter en S (puisque'il ne fera pas de maths). Un élève de S peut choisir LV3, LA, Arts ... mais il n'y a aucune option technologique, scientifique, économique en L. La mise à mort de la filière littéraire continue.
- ▣▣▣➤ **Le projet remet en cause l'identité de la discipline SES en Terminale** en l'éclatant entre économie approfondie et sciences sociales.
- ▣▣▣➤ **Le projet accentue les déséquilibres entre établissements** tant la part de l'autonomie est grande avec les pouvoirs renforcés du recteur et du chef d'établissement. Il n'y aurait plus d'horaires nationaux.
- ▣▣▣➤ **Rien n'est dit sur l'offre de formation concernant les options.** Dans un contexte de suppression de carte scolaire, de suppressions de postes, la ghettoïsation va se poursuivre.
- ▣▣▣➤ **La déconnexion français/littérature**, débutée en seconde, se poursuit. Quelle évaluation en fin de Première ?
- ▣▣▣➤ **Le tronc commun de première** assorti à une généralisation aux autres disciplines de ce qui se passe déjà en langue vivantes (avec des groupes de compétences le plus souvent dévoyés en groupes de niveau ou en variable d'ajustement des emplois du temps) permet à terme des effectifs lourds dans les disciplines concernées, et d'importantes économies de postes d'enseignants.
- ▣▣▣➤ **Le cycle terminal** est construit plus comme une propédeutique à l'enseignement supérieur que dans l'objectif de construction d'une culture commune à tous les lycéens. Renonçant aux sciences, il enferme les élèves de L encore davantage qu'actuellement.

RÉFORME DU LYCÉE



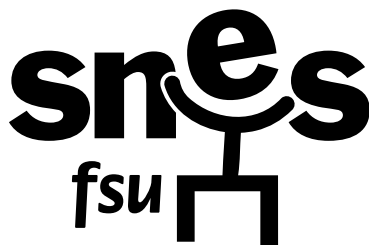
LE SNES REVENDIQUE

- ➔ **Un cadre horaire national**, y compris pour le travail en petits groupes, qui permet la diversification des pratiques et l'accompagnement des élèves au sein du cours.
- ➔ **Une spécialisation progressive** de la Première à la Terminale, mais sans tronc commun en Première : dans chaque série, les programmes des différentes disciplines sont conçus de manière à ce que leur ensemble forme un tout cohérent (des maths et de l'histoire géographie en S, ES et L, mais adaptées à la série) qui donne sens à la formation.
- ➔ **Une offre de formation** donnant un accès large aux options.
- ➔ Une classe de Terminale donnant **accès à un choix diversifié** de formations du supérieur.
- ➔ **Des conseillers d'orientation psychologues en nombre** suffisant dans les établissements pour permettre à chaque élève d'élaborer son projet d'orientation avec une personne qualifiée.



L'AVIS DES AUTRES

- ➔ **Les associations disciplinaires** fustigent les diminutions des horaires disciplinaires, et pour certaines la part d'autonomie laissée à l'établissement pour la répartition des heures en groupes.
- ➔ Le **SE-UNSA** se félicite du tronc commun de première, de nature selon lui à « décloisonner les savoirs et les élèves ». Le **SGEN-CFDT** estime qu'il aurait fallu aller plus loin, notamment par l'organisation des enseignements en modules. Le **SNALC**, la **CGT** et **FO** dénoncent notamment la perte d'heures de cours.
- ➔ L'**UNL** estime que le réajustement proposé des séries est « de bon sens ».



pour en savoir plus

www.snes.edu